



*Mon quartier,  
J'y vis, j'y vois!*

## **Procès-verbal**

**7<sup>e</sup> assemblée ordinaire 2022 du conseil de quartier des Châtelains**

**Mercredi 5 octobre 2022 à 19 h 15**

**Centre communautaire de l'Édifice Denis-Giguère**

### **Sont présents**

M<sup>me</sup> Isabelle Chabot, présidente  
M<sup>me</sup> Laurie Plamondon, vice-présidente  
M. Jean-Claude Falardeau, trésorier  
M. Pierre Turgeon, administrateur  
M<sup>me</sup> Jennifer Vachon, administratrice  
M. Patrick Desrochers  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Asselin, membre du conseil municipal sans droit de vote (quitte à 20h49)

### **Sont également présentes**

M<sup>me</sup> Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques  
M<sup>me</sup> Isabelle Sanfaçon, secrétaire de soutien par Zoom

### **IL Y A QUORUM**

Outre les personnes mentionnées, 2 personnes assistent à l'assemblée

## Ordre du jour adopté

<b>22-07-01</b>	Ouverture de l'assemblée	19 h 15
<b>22-07-02</b>	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 17
<b>22-07-03</b>	Période d'information de la conseillère municipale	19 h 20
<b>22-07-04</b>	Questions et commentaires du public	19 h 25
<b>22-07-05</b>	Dossiers du conseil de quartier	19 h 30
	a. Retour sur le rassemblement citoyen Boisé des Châtels	
	b. Appui du conseil de quartier au plan de mobilité active	
	c. Suivi volet scolaire – Opération sécurité routière	
	d. Bilan sur les projets de sécurité routière	
	e. Lien (sentier) cyclable/pédestre dans le secteur des musiciens	
<b>22-07-06</b>	Fonctionnement du conseil	20 h 55
	a. Trésorerie et déboursés	
	b. Résolution pour le secrétariat de soutien	
	c. Élection d'un ou d'une secrétaire	
	d. Correspondance	
<b>22-07-07</b>	Adoption de procès-verbaux	21 h 05
	a. Assemblée extraordinaire du 14 juin 2022	
	b. Assemblée ordinaire du 7 septembre 2022	
<b>22-07-08</b>	Divers	21 h 15
	a. Séance d'information Emprise Pincourt 13 octobre	
	b. Calendrier des rencontres (janvier 2023)	
<b>22-07-09</b>	Levée de l'assemblée	21 h 25

22-07-01

**Ouverture de l'assemblée**

La présidente ouvre l'assemblée à 19h20

22-07-02

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyé par Laurie Plamondon l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

22-07-03

**Période d'information de la conseillère municipale**

Avant l'assemblée régulière, l'achat d'un terrain en milieu humide dans le secteur de Montchâtel, en bordure du parc Montchâtel, a été annoncé par Capital Nature. Capital Nature est un organisme à but non lucratif pour l'acquisition et la préservation des espaces naturels et c'est grâce à un don d'un particulier, qu'ils ont pu acheter ce terrain.

La prochaine piscine devrait être dans le quartier Des Châtel. Elle devrait être annoncée dans le prochain budget au mois de décembre 2022. Le conseil de quartier sera tenu au courant des développements dans ce dossier.

Les travaux sur le viaduc du boulevard Sainte-Genève sont en cours, les larges trottoirs sont désormais en place. Le lignage pour les 4 voies automobiles sera refait dès cet automne. Au printemps 2023, les petits trottoirs seront retirés et les lignages pour les zones cyclables et piétonnières seront réalisés.

Discussion concernant les jardins communautaires : Présentement il n'y en a qu'un dans le quartier voisin de Loretteville, à l'Est du IGA. Il compte au moins 70 lots et n'a pas de liste d'attente, mais plus l'offre augmentera, plus les gens utiliseront les jardins communautaires, pas seulement pour l'espace, mais surtout pour l'esprit de communauté, l'entraide et la transmission des connaissances entre générations.

Défi mobilité : projet pilote comportant 100 citoyens pour tester un programme qui regrouperait plusieurs ressources pour favoriser les déplacements écologiques tels que l'autobus, le vélo, Communauto, Flexibus etc. L'objectif est de réfléchir et de tester, dans la réalité de tous les jours de ces 100 citoyens, comment est l'efficacité et la facilité d'accès à ces moyens de transport verts.

Le retour de l'Ormière en fête est en discussion présentement. Le conseil de quartier remet ce sujet à l'ordre du jour de l'assemblée du mois de novembre 2022.

La mascarade revient.

22-07-04

**Questions et commentaires du public**

Aucune question.

**Dossiers du conseil de quartier****a. Retour sur le rassemblement citoyen Boisé des Châtelés :**

Le 24 septembre 2022 avait lieu un grand rassemblement au boisé des Châtelés. L'objectif était de communiquer de l'information aux citoyens au sujet de l'autorisation de remblayage émise par le ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques. Par leur présence, les citoyens ont démontré leur attachement au boisé. L'événement fut un grand succès, il y avait environ 150 personnes qui ont formé une chaîne humaine devant le boisé. 3 organismes étaient présents ainsi que des représentants d'autres Boisés. Un article est aussi paru dans le Journal de Québec et dans 3 journaux locaux au sujet du rassemblement.

**b. Appui du conseil de quartier au plan de mobilité active :****CA-2022-56**

Considérant que le dévoilement du Plan de mobilité active de la Ville de Québec a eu lieu récemment,

Considérant que le secteur pourrait un jour bénéficier de projets liés à la mobilité active,

Le conseil de quartier des Châtelés appuie le plan de mobilité active et souhaite que le quartier Des Châtelés soit considéré lors de la planification des prochains volets. De plus, le conseil souhaite que l'on profite de chaque opportunité pour développer des projets sur son territoire afin de bonifier la mobilité active.

Proposé par Jennifer Vachon et appuyé par Patrick Desrochers.

**c. Suivi volet scolaire – Opération sécurité routière :**

Explication du projet : L'école de la Chaumière a accepté d'appuyer le conseil de quartier pour faire une demande de subvention pour l'achat de silhouettes d'enfants, pour ralentir la circulation autour de l'école.

La subvention obtenue est de 1500\$

La soumission a déjà été effectuée et le prix est de 739\$ pour une silhouette d'enfant grandeur nature en aluminium.

2 options sont envisagées pour l'installation des silhouettes :

Option 1 : installer la silhouette dans l'ère de stationnement, avec l'autorisation de l'école.

Option 2 : Fixer la silhouette dans le gazon, sur le terrain de l'école, avec l'autorisation de l'école.

Dans les 2 cas, le conseil de quartier souhaite que l'école soit responsable de retirer l'affiche à la fin de l'automne et de la réinstaller au début du printemps afin de protéger l'équipement des intempéries de l'hiver et ainsi assurer la durabilité du matériel.

Le conseil de quartier est toujours en attente du chèque de la subvention. Jean-Claude Falardeau ira directement au bureau de poste de Val-Bélair pour faire le suivi.

À la suite de la présente conversation, le conseil de quartier modifie le projet afin de le rendre plus durable et antivol. Laurie Plamondon communiquera avec l'école de la Chaumière pour discuter avec eux des 2 options énumérées ci-haut.

Le bilan de ce projet devra être déposé à la fin du mois de novembre 2022.

**d. Bilan sur les projets de sécurité routière :**

En ce qui a trait à la répartition des tâches pour le bilan sur les projets de

sécurité routière, voici ce que chacun convient d'effectuer comme tâche : Jennifer Vachon se chargera des réseaux sociaux, elle y affichera entre autres les photos du projet qui se trouvent sur le dossier Drive, les articles de journaux traitant du projet etc. Laurie Plamondon se chargera de produire la carte en format PDF. Jean-Claude Falardeau se chargera du bilan financier papier. Isabelle Chabot se chargera de la transcription du bilan financier à l'informatique.

Est-ce que le conseil de quartier veut monter un autre projet concernant la sécurité routière pour refaire une demande de subvention cette année ? Jennifer Vachon propose de reprendre le projet que le conseil de quartier a déposé l'an dernier pour les silhouettes et de le mettre à jour pour en faire bénéficier d'autres écoles du quartier. Malgré le refus de plusieurs écoles l'an dernier, Jennifer Vachon aimerait insister auprès de certaines d'entre elles, car elle considère que c'est peut d'engagement pour l'école que de fournir une lettre d'appui au conseil de quartier pour les énormes bénéfices que notre projet peut apporter à l'école et aux enfants. Elle tentera de communiquer avec les conseils d'établissements au lieu de la direction des écoles puisque les parents risquent de se sentir plus touchés par cet enjeu de sécurité pour leurs enfants. Si toutefois les écoles refusent toujours de soutenir ce projet, le conseil de quartier ne fera pas de demande de subvention pour la sécurité routière cette année.

**e. Lien (sentier) cyclable/pédestre dans le secteur des musiciens :**

Patrick Desrochers vit dans le quartier des musiciens et aimerait proposer un lien cyclable et/ou pédestre pour lier le coin Linteau/Bricault et la rue Des Neiges. Présentement, pour passer d'un quartier à l'autre, il doit passer par le boulevard St-Claude, une rue qui est très peu sécuritaire à pratiquer à vélo. L'endroit où monsieur Desrochers propose d'aménager un sentier est situé sur le terrain privé du Groupe Dallaire. Il faudrait donc en premier lieu que ce dernier autorise le projet. Marie-Josée Asselin communiquera prochainement avec Pier-Luc Lachance et informera le conseil de quartier par courriel dès qu'elle aura plus d'informations. Isabelle Chabot propose de créer, en bordure du conseil de quartier, un mouvement citoyen pour soutenir ce projet et le réaliser. Le conseil de quartier remet ce sujet à l'ordre du jour de l'assemblée de novembre 2022.

22-07-06

**Fonctionnement du conseil**

**a. Résolution pour le secrétariat de soutien :**

**CA-2022-57**

Sur une proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyée par Pierre Turgeon, il est résolu à l'unanimité de payer 115\$ à Isabelle Sanfaçon pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2022.

**b. Élection d'un ou d'une secrétaire :**

**CA-2022-58**

Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Patrick Desrochers, il est résolu à l'unanimité de nommer Pierre Turgeon comme secrétaire.

**c. Correspondance :**

Aucune

**22-07-07**      **Adoption de procès-verbaux**

**a. Assemblée ordinaire du 7 septembre 2022 :**

**CA-2022-59**

Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Jennifer Vachon, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 septembre 2022.

**b. Assemblée extraordinaire du 14 juin 2022 :**

**CA-2022-60**

Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyé par Jean-Claude Falardeau, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 juin 2022.

**22-07-08**      **Divers**

**a. Séance d'information l'Emprise Pincourt 13 octobre :**

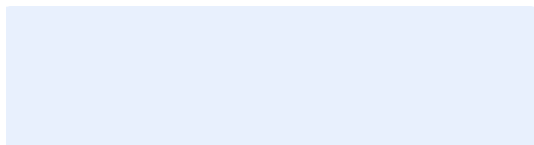
Dominique nous informe qu'une séance d'information sera tenue concernant le projet de développement entre les rues Bazire, Pincourt et Arbour. Lors de cette séance d'information, la ville présentera le plan d'implantation. Un architecte paysagiste et des ingénieurs seront aussi présents pour parler des enjeux de drainage en détail. Les représentants de la ville présenteront aussi le projet d'ouverture de la rue, le transport qui y sera présent etc. La séance se tiendra en format hybride, donc si les citoyens souhaitent y assister en ligne, ils devront s'inscrire afin de recevoir le lien par courriel. Pour ceux qui désirent y assister en présentiel, aucune inscription n'est nécessaire.

**c. Calendrier des rencontres (janvier 2023) :**

Le premier mercredi du mois de janvier 2023 étant le 4 janvier 2023, le conseil de quartier doit décider s'il déplace l'assemblée au 11 janvier 2023 ou s'il l'annule. Le conseil décide de remettre cette décision à la prochaine assemblée qui se tiendra en novembre 2022.

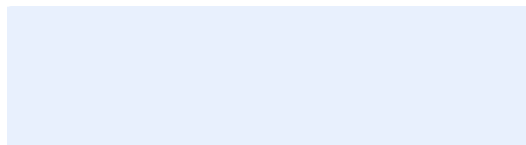
**22-07-09**      **Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyé par Laurie Plamondon, l'assemblée est levée à 21h06.



---

Isabelle Chabot,  
Présidente



---

Isabelle Sanfaçon,  
Secrétaire